

LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN IARD

Mieux prévenir, détecter et traiter la fraude

2 JOURS, 14 HEURES

FRAUDE

CODE : ARM01

Objectifs de la formation

Identifier les différents types de fraudes et de fraudeurs en IARD

Détecter rapidement les cas suspects

Examiner et analyser un dossier de fraude avérée

Mettre en œuvre une politique de prévention efficace

Animée par

- NERAUDAU Bertrand
Avocat à la Cour,
NERAUDAU AVOCATS

Public concernés

- Directions sinistres, directions indemnisations, directions techniques, directions des risques

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 650,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 755,00 €HT

JOUR 1

Appréhender le phénomène de fraude aux mécanismes d'assurance publique ou privée

- Définitions et délimitations de la fraude à l'assurance de dommages au préjudice des organismes d'assurance privés
- Tentative d'explication du phénomène
- Les difficultés à prendre en considération face aux phénomènes de fraude
- L'intérêt d'engager une réflexion sur le thème de la lutte contre la fraude à l'assurance

Panorama de la fraude à l'assurance de dommages sur le marché français

- Typologie des cas de fraude et de fraudeurs
 - Tentative de quantification du phénomène
 - Cas pratique : exemples de scénarios suspects
-

La répression - 1ère phase : la détection

- Méthodes par sondage
 - Méthodes utilisant l'expérience
 - Utilisation de logiciels de détection
-

JOUR 2

La répression - 2ème phase : la recherche d'éléments de preuve

- Justification : les présomptions dont bénéficie l'assuré
 - Investigations à l'aide de moyens internes
 - Investigations à l'aide de moyens externes
 - Stratégie en l'absence de preuves recueillies
 - Illustration : exemples d'investigations simples et peu coûteuses
-

La répression - 3ème phase : exploitation des éléments de preuve recueillis

- La formulation d'une position de non garantie
 - Stratégie judiciaire – procédures civiles et pénales
 - Les sanctions civiles et pénales
 - Cas pratique
-

Exemples de situations mêlant procédures civiles et pénales

- Zoom sur les demandes d'indemnisation en l'absence de justificatifs (achat en liquide...)
-

La prévention de la fraude à l'assurance

- Prévention au moment de la conclusion du contrat
 - Prévention au moment de la déclaration du sinistre
-

Big data et fraude à l'assurance

- Intérêt et limites de l'usage d'une quantité colossale d'informations
 - Les risques d'atteinte à la vie privée
 - Exemples d'applications
-

Le contrôle interne et le risque de ruine

- Quels sont les différents axes d'une politique globale de lutte contre la fraude
 - Prendre en compte de la réalité économique : coût de la lutte vs économies envisagées
-

Dates

Classe virtuelle	Paris
16-17/05/2023	21-22/06/2023
05-06/12/2023	27-28/09/2023
	05-06/12/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.